



Conseil  
des ressources humaines  
du secteur culturel

Cultural  
Human Resources  
Council



RAPPORT  
ANNUEL 2013 – 2014



**Richard Hornsby**  
**PRÉSIDENT**

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) continue d’occuper une place unique dans le paysage culturel canadien. Il demeure le seul organisme culturel national représentant l’éventail complet du secteur, et la seule voix nationale sur les questions de ressources humaines dans le domaine culturel.

Notre *modus operandi* reste la collaboration avec nos partenaires du secteur. Notre Comité aviseur provinces et territoires (CAPET) est l’exemple même de la collaboration constante qui maintient le lien entre les différentes parties du pays et du secteur et qui nous aide à créer de tels réseaux.

Nos produits sont de plus en plus orientés vers les domaines de la gestion de la culture et des compétences en affaires pour les travailleurs autonomes. Pour le CRHSC, il s’agit d’un territoire connu. En raison de sa portée, de son expertise et de son expérience de la gestion et des compétences en affaires, le Conseil a pu assumer le leadership dans ces domaines depuis plusieurs années – et cela est aussi pertinent et urgent qu’il y a dix ans. *L’Art de gérer sa carrière*, ses ressources éducatives et ses fiches sur les diverses disciplines récemment révisées ainsi que nos ressources de gestion des ressources humaines de la culture sont des outils indispensables pour les artistes indépendants et les gestionnaires de l’ensemble des sous-secteurs culturels. Le programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine que nous administrons au nom de Patrimoine canadien offre une expérience de travail bien réelle aux gestionnaires de la culture en émergence.

Nous poursuivons notre travail avec les établissements d’enseignement et de formation comme Banff, Ryerson, l’Université d’Ottawa et la Canadian Association of Arts Administration Educators (CAAAE) afin de faire le pont entre « l’industrie » et le monde de l’éducation – ce qui a été le principal objectif du CRHSC depuis sa formation en 1995. Il est essentiel que les établissements d’enseignement comprennent les besoins actuels des industries culturelles qui évoluent très rapidement et qu’ils préparent la main-d’œuvre en émergence en conséquence.

Les leaders de tous les sous-secteurs qui composent notre Conseil d’administration continuent de donner de précieux conseils au CRHSC et de le guider sur une mer encore inconnue. Notre personnel d’expérience, hautement qualifié « mène la barque ». Nous sommes entre bonnes mains !

Notre succès dépend essentiellement de vous, nos membres. Nous vous remercions de votre soutien!

Lors de la dernière AGA, j'écrivais au sujet de « la force de nos membres, de nos réseaux partout au pays et de la qualité des produits créés par et pour le secteur ». Je vantais aussi les mérites de notre site Web « l'un de nos plus grands atouts ».

Au cours de cette année, ce sont ces éléments qui ont démontré les forces du CRHSC...

Grâce à leur soutien sans faille, nos membres prouvent qu'ils croient en notre mission : « Renforcer la main-d'œuvre de la culture au Canada en démontrant du leadership, en trouvant des solutions innovatrices aux problèmes de ressources humaines et en améliorant l'environnement du secteur culturel en matière de ressources humaines. »

Au cours de la dernière année, c'est notre Comité aviseur provinces et territoires (CAPET) qui s'est montré le plus fort et le plus dynamique de nos réseaux. Nos téléconférences trimestrielles permettent de comprendre l'efficacité des activités de ressources humaines visant à soutenir les artistes et les travailleurs en culture, tant au niveau provincial que territorial. Elles servent également à échanger de l'information et à partager ce qui est mutuellement avantageux pour les « capétiens » et pour le CRHSC !

Du côté de nos produits, notre moment le plus fort est sans contredit la publication de la version révisée des fiches sur les différentes disciplines de *L'Art de gérer sa carrière*, grâce à l'aide financière du Conseil des arts du Canada. Rédigés par des spécialistes actifs dans chacun des domaines et orientés sur la pratique, ces documents d'une grande utilité ont reçus un très bon accueil dans l'ensemble du secteur.

Nous avons modifié quelque peu la navigation sur notre site Web afin de faciliter l'accès à la grande variété de nos produits aux divers groupes : artistes, travailleurs culturels, employeurs, formateurs ou enseignants au secondaire. D'ailleurs, *Travail en culture* est de plus en plus reconnu comme le site à consulter pour trouver un emploi dans le secteur culturel.

Parmi les activités de l'année, signalons que nous avons été enchantés de participer au Sommet canadien sur les arts. Ce fut un grand plaisir de mieux connaître nos collègues de Banff et de Business for the Arts qui animaient le Sommet.

En tête de liste des progrès, on retrouve notre participation au consortium pour une stratégie de statistiques sur la culture qui supervise l'élaboration d'un premier rapport du Compte satellite de la culture. Le rapport paraîtra en septembre.

Nous continuons à recevoir les encouragements du secteur et nous demeurons convaincus de l'importance de la contribution unique du CRHSC, le seul organisme culturel intersectoriel national du Canada.

Merci de votre précieux soutien !

**Susan Annis**  
LA DIRECTRICE  
GÉNÉRALE

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2014**

**CONTENU**

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2
ÉTAT DE L'EXPLOITATION	3
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	4
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	6
RELEVÉ DES REVENUS	10



**PARKER PRINS LEBANO**  
**Chartered Accountants**  
Professional Corporation

**RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux membres du,  
**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**

**Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états de l'exploitation, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL** au 31 mars 2014, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif.

**Notes explicatives**

Sans modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 7 des états financiers, qui décrit les projets de la direction relativement à l'incertitude appréciable qui existe par suite de l'expiration d'une entente de financement conclue avec le Ministère des Ressources humaines et Développement des compétences (RHDC) et qui inspire d'importants doutes au sujet de la capacité de l'organisation de poursuivre ses activités.

Parker Prins Lebano Comptables agréés Société professionnelle  
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa, Ontario  
le 25 juin 2014

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2014

---

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	- \$	151 982 \$
Débiteurs	20 920	68 688
TPS/TVH recevable	15 653	20 657
Frais payés d'avance	481	1 617
	<u>37 054</u>	<u>242 944</u>
PLACEMENTS (note 3)	297 622	292 255
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>937</u>	<u>1 339</u>
	<u><u>335 613 \$</u></u>	<u><u>536 538 \$</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Dette bancaire	1 315 \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	3 250	10 132
Retenues à la source payables	2 948	-
Fonds engagés (note 5)	-	57 484
Revenus reportés	18 421	22 254
	<u>25 934</u>	<u>89 870</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	937	1 339
Non affectés	308 742	445 329
	<u>309 679</u>	<u>446 668</u>
	<u><u>335 613 \$</u></u>	<u><u>536 538 \$</u></u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'EXPLOITATION  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

---

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>REVENUS (Annexe 1)</b>	<b><u>311 942</u> \$</b>	<b><u>1 538 548</u> \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Amortissement des immobilisations	402	574
Créances douteuses	250	-
Frais bancaires	3 336	3 311
Communications et marketing	8 488	37 732
Mobilier, matériel et location	3 832	25 390
Assurances	2 780	3 948
Programmes de stages	146 850	441 349
Honoraires d'avocats, de comptabilité et de vérification	6 407	12 500
Loyer et frais d'entreposage	23 454	49 665
Frais de bureau	5 052	18 168
Poste et messagerie	1 795	1 545
Impression et traduction	9 978	12 131
Honoraires professionnels	25 067	291 850
Salaires, bénéfices et rémunérations occasionnelles	182 463	363 241
Télécommunications	8 923	19 444
Déplacement et hébergement	17 938	167 001
Conception et développement du site Web	<u>1 916</u>	<u>8 785</u>
	<b><u>448 931</u></b>	<b><u>1 456 634</u></b>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>(136 989)</u> \$</b>	<b><u>81 914</u> \$</b>



---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

---

	Investis en <u>immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>ACTIFS NETS</b>				
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 339 \$	445 329 \$	<b>446 668 \$</b>	364 754 \$
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(402)</u>	<u>(136 587)</u>	<u><b>(136 989)</b></u>	<u>81 914</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>937 \$</u>	<u>308 742 \$</u>	<u><b>309 679 \$</b></u>	<u>446 668 \$</u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

---

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(136 989) \$	81 914 \$
Éléments n'exigeant pas de mise de fonds :		
Amortissement des immobilisations	<u>402</u>	<u>574</u>
	<u>(136 587)</u>	<u>82 488</u>
Changement net aux postes hors caisse liés aux opérations :		
Comptes débiteurs	47 768	19 016
TPS/TVH recevable	5 004	57 736
Frais payés d'avance	1 136	1 135
Comptes créditeurs	(6 882)	(33 435)
Retenues à la source payables	2 948	-
Fonds engagés	(57 484)	5 112
Revenus reportés	<u>(3 833)</u>	<u>(15)</u>
	<u>(11 343)</u>	<u>49 549</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Investissements, nette	<u>(5 367)</u>	<u>(26 328)</u>
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	<b>(153 297)</b>	<b>105 709</b>
<b>ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>151 982</u>	<u>46 273</u>
<b>(DETTE BANCAIRE) ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>(1 315) \$</u></u>	<u><u>151 982 \$</u></u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
LE 31 MARS 2014

---

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel ("le Conseil") est un organisme à but non-lucratif constitué sans capital-action le 4 octobre 1994 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le Conseil a pour mission d'entamer, de coordonner et de promouvoir la planification, la gestion, le développement et la formation en ressources humaines dans le secteur culturel. Ces états financiers présentent l'ensemble des programmes du Conseil. En tant qu'organisme à but non-lucratif, le Conseil est exempt d'impôts sur le revenu.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif et ils témoignent des politiques suivantes:

### BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

### ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction du Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### CONSTATATION DES PRODUITS

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagé les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non dépensés sont comptabilisés à titre de fonds engagés au l'état de la situation financière jusqu'au terme de l'entente connexe. Les apports non dépensés à la date de terminaison de chaque entente de contribution sont remboursables au donateur.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à titre de revenus lorsque le Conseil reçoit les immobilisations. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les revenus de placements sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

LE 31 MARS 2014

---

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### IMMOBILISATIONS

L'équipement informatique est comptabilisé au coût et amorti en fonction de la durée probable d'utilisation en tenant compte de la valeur résiduelle selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 30%.

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont amorties en utilisant un taux égal à la moitié du taux annuel.

Les acquisitions d'immobilisations relatives aux projets du Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada (RHDC) sont passées en charge à la date d'acquisition puisque les immobilisations ne deviennent la propriété du Conseil seulement lorsque l'approbation du directeur général des Partenariats en ressources humaines est reçue à la conclusion du projet.

## 3. PLACEMENTS

Les placements comprennent des certificats de dépôts garantis portant intérêt entre 1,10% et 1,75% (1,25% et 3,05% - 2013) et échéant entre septembre 2014 et janvier 2015.

## 4. IMMOBILISATIONS

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	<u>11 116 \$</u>	<u>10 179 \$</u>	<u>937 \$</u>	<u>1 339 \$</u>

## 5. FONDS ENGAGÉS

Fonds provenant de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et du département Patrimoine canadien (DPC) :

	2014	2013
RHDC		
Solde au début de l'exercice	2 098 \$	- \$
Apports reçus	-	1 375 501
Dépenses engagées	<u>(2 098)</u>	<u>(1 373 403)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>2 098</u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)  
LE 31 MARS 2014

---

## 5. FONDS ENGAGÉS (suite)

DPC		
Solde au début de l'exercice	55 386	52 372
Apports reçus	176 000	175 819
Dépenses engagées	<u>(231 386)</u>	<u>(172 805)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>55 386</u>
Solde total à la fin de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>57 484 \$</u>

Les fonds engagés représentent l'excédent des revenus sur les dépenses des différents programmes pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. En vertu des diverses ententes de financement, ces sommes peuvent être reportées à l'exercice financier suivant, sauf dans le cas des ententes prenant fin au cours de l'exercice financier courant ou lorsque les fonds sont retournés au donateur.

## 6. ENGAGEMENTS

Le Conseil s'est engagé, d'après des contrats de location pour ses locaux échéant décembre 2014, à verser une somme de 22 135 \$.

## 7. CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Ces états financiers ont été fondés sur l'hypothèse de la continuité d'activité. Le succès du Conseil dépend de l'obtention de fonds appréciables de sources extérieures ainsi que de ses revenus d'autofinancement. Une quantité considérable de fonds externes a été supprimée pendant l'année financière 2014. Bien que le Conseil vise à devenir autosuffisant, il cherche activement un financement de sources multiples dont le montant ne peut pas être déterminé. La direction croit que le reste des fonds du Conseil lui permettra de poursuivre ses activités pour la prochaine année financière d'après les modèles de dépenses actuels, ou plus longtemps si l'organisation révisé ses budgets des années suivantes en attendant la confirmation des futures ententes de financement.

## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

### OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Conseil.

Le Conseil ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

### RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels le Conseil est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

LE 31 MARS 2014

---

## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### *Risque de crédit*

Les instruments financiers qui exposent potentiellement le Conseil à un risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est limité, étant donné que la majorité des comptes clients provient de deux départements gouvernementaux.

### *Risque de taux d'intérêt*

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc le Conseil à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et placements à court terme et à s'assurer que Conseil dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. Le Conseil établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

### *Instruments financiers à court terme*

La juste valeur des actifs et passifs à court terme est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

## 9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres comparatifs ont été reclassés en conformité avec la présentation de l'exercice courant.

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

RELEVÉ DES REVENUS - Annexe 1  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

---

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Entente d'infrastructure (7667959)	- \$	489 368 \$
<b>ENTENTES CONNEXES</b>		
<i>Insertion professionnelle des jeunes</i>		
Programme national de formation dans le secteur des arts - DPC	231 389	174 312
Programme Objectif carrière - conseils sectoriels - RHDCC	-	331 010
<i>Information sur le marché du travail culturel</i>		
Information sur le marché du travail	-	476 625
	<u>231 389</u>	<u>981 947</u>
<b>GÉNÉRÉS PAR LE CONSEIL</b>		
Subventions	24 000	3 000
Intérêts et divers	6 636	4 514
Frais d'adhésion	29 918	30 423
Ventes de produits et services	19 999	29 296
	<u>80 553</u>	<u>67 233</u>
	<u>311 942 \$</u>	<u>1 538 548 \$</u>